



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/SEL/VN/GD/80476

22 août 2012

NOTIFICATION¹ RAPPEL: DATE LIMITE 1 SEPTEMBRE

**Objet : Suivi de la deuxième réunion du Comité intergouvernemental pour le
Protocole de Nagoya et les préparatifs pour la COP 11**

Madame/Monsieur,

L'objectif de cette notification est d'inviter les Parties à soumettre de l'information au Secrétaire exécutif en préparation à la onzième réunion de la Conférence des Parties.

Lors de sa deuxième réunion, dans le paragraphe 1 de la recommandation 2/8 sur les « autres questions », le Comité intergouvernemental pour le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (Comité intergouvernemental) a invité les Parties à soumettre de l'information au Secrétaire exécutif en ce qui a trait aux mesures prises pour la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Au paragraphe 2, le Secrétaire exécutif a été prié de compiler les informations reçues et de les rendre disponibles à la onzième réunion de la Conférence des Parties.

En outre, dans le paragraphe 4 de cette même recommandation, le Comité intergouvernemental a invité les Parties à fournir de l'information au Secrétaire exécutif sur les questions additionnelles qui devront possiblement être abordées en vue de la première réunion de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Nagoya (COP-MOP) et a prié le Secrétaire exécutif de compiler ces informations et de les rendre disponibles pour leur examen lors de la onzième réunion de la Conférence des Parties.

À la lumière de ce qui précède, les Parties sont donc invitées à soumettre des informations au Secrétaire exécutif dans les meilleurs délais possibles et au plus tard le **1er septembre 2012**. Veuillez noter que toutes les contributions doivent être envoyées via une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif par courriel au secretariat@cbd.int. Afin de faciliter la compilation des informations, toutes les contributions doivent être fournies en format Word.

Aux: Correspondants nationaux CDB et CIPN



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration et votre soutien continu aux travaux de la Convention, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif